



SCIENCE ET PÊCHE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
DE

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PÊCHES MARITIMES
59, Avenue Raymond - Poincaré, PARIS (16^e)

N° 90

PUBLICATION MENSUELLE

FEVRIER 1961

LA "THALASSA"

NOUVEAU CHALUTIER OCEANOGRAPHIQUE DE L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PÊCHES MARITIMES

Le "Président-Théodore-Tissier" vient de terminer sa carrière commencée en 1933 et la "Thalassa" lui succède. Commandée par l'Etat, ses plans ont été établis et sa construction suivie



Photo G. BEAUFILS, Le Havre.

Fig. 1 - La "Thalassa".

par les ingénieurs de la Direction des Affaires économiques et du Matériel naval au Secrétariat général de la Marine marchande. --

Lancée aux chantiers Augustin-Normand du Havre en mai 1960, mise à la disposition de l'Institut des Pêches en novembre de la même année, elle vient de terminer sa première campagne d'essais.

Ce navire doit faire face aux besoins nouveaux de la pêche et de l'océanographie. Il mesure 66,100 m hors tout et déplace 1500 t; son tirant d'eau est de 5 m. (1).

Premier bateau français à présenter cette originalité, il a été construit pour chaluter par l'arrière et sa poupe est terminée par une rampe à forte pente.

Il offre, pour les travaux scientifiques, des locaux vastes couvrant environ 200 m².

Propulsion. Energie. Navigation.

L'ensemble propulsif est adapté au travail très particulier de la "Thalassa" qui exige de pouvoir passer avec souplesse à des allures très différentes. Pour cette raison, ont été adoptées l'hélice à pas variable et la formule des deux moteurs (800 CV et 300 CV) pouvant être attelés sur l'arbre, ensemble ou séparément.

De plus, ce navire est équipé d'un gouvernail actif "Pleuger" à moteur électrique de 75 CV et d'un appareil à gouverner Duclos.

L'électricité est produite par deux groupes électrogènes de 150 KVA, sous 380 V 50 Hz. Chacun suffit aux besoins du bateau, mais ils peuvent être couplés. Un groupe de 40 KVA fournit l'électricité du bord au mouillage.

Un moteur Diesel de 200 CV actionne une centrale principale groupant trois pompes qui alimentent en huile les principaux auxiliaires de pont, dont le treuil de pêche.

La "Thalassa" peut atteindre une vitesse de 12 noeuds et possède une autonomie de 60 jours.

Les installations de navigation se trouvent dans la timonerie principale et dans une chambre des cartes spacieuse. Elles comportent : radar, récepteur Decca, gyrocompas, loch électrique, appareils de météorologie et de radio; une loupe à poisson et des sondeurs ultra-sonores, au nombre de quatre, pour grande, moyenne et faible profondeurs. Ces sondeurs servent aussi bien à la navigation qu'aux travaux scientifiques.

Une timonerie annexe, regardant vers l'arrière et prévue pour les manoeuvres de pêche, abrite des répétiteurs et un cinquième sondeur, plus particulièrement utilisé lors des plongées de la tourelle Galeazzi.

Système de pêche.

Le brevet Kieler Howaldtswerke appliqué sur les navires du type "Pouchkine", a été modifié en rapport avec les proportions de la "Thalassa".

La rampe arrière, large de 4 m, est surplombée par une passerelle transversale, reliant deux plateformes latérales. Au-dessus de la passerelle, un portique, ayant la largeur de la poupe, permet l'accrochage et la manoeuvre des panneaux de chalut. C'est la modification la plus importante apportée au brevet. Sur le pont, juste en avant de la rampe, un panneau (2,50 x 1,10 m à manoeuvre hydraulique) s'ouvre vers le bas et permet de déverser le contenu du chalut dans le parc compartimenté de la salle de tri, au pont principal.

Traitement du poisson.

La conservation par le froid et le stockage s'opèrent dans des installations donnant sur un sas et qui comprennent : une cale de 35 m³ à + 5°C, une cale de 27 m³ à + 26°C et, dans celle-ci, un tunnel de 5 m³ à - 40°C.

(1) Un article, dans le prochain numéro de la Revue des Travaux de l'Institut des Pêches qui sortira dans le courant de mars 1961, donne les spécifications et les plans de ce navire.

Le traitement du poisson pour la fabrication des farines et autres sous-produits pourra s'effectuer dans un grand local attenant à la salle où le poisson est déversé.

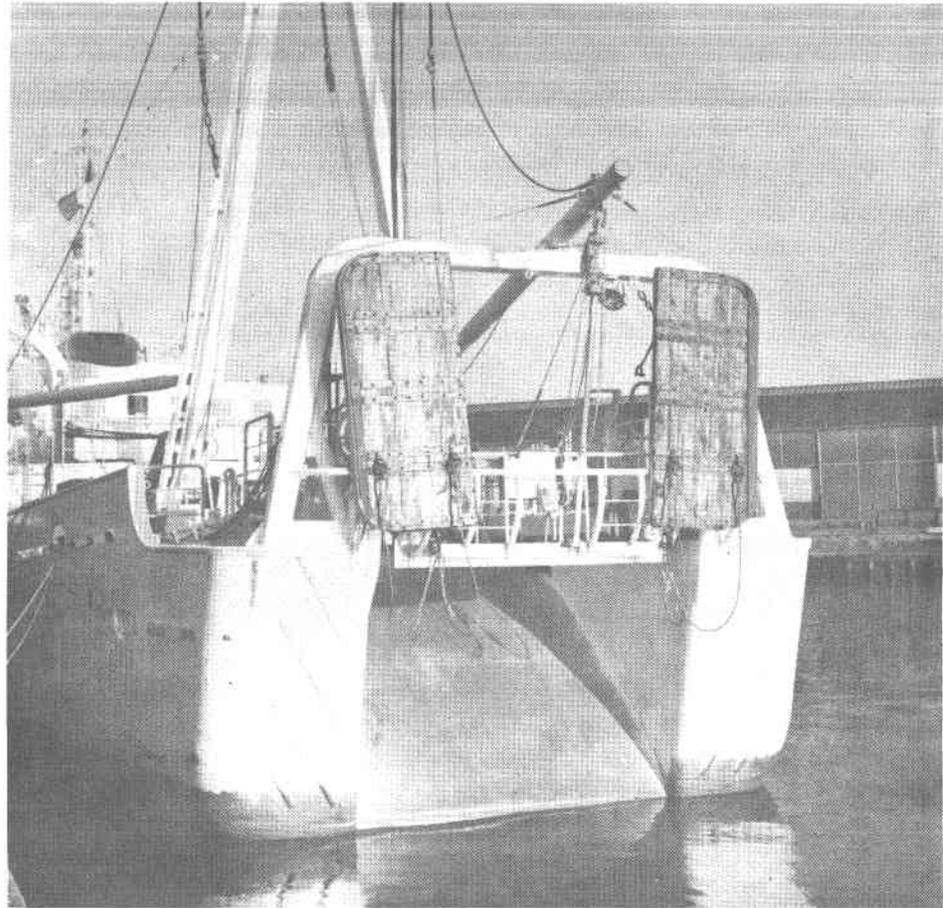


Fig. 2 - La rampe arrière, la petite passerelle et le portique.

Travaux d'océanographie.

D'une part, la salle des cartes, d'autre part, cinq laboratoires, de dimensions variées, installés de façons différentes et un laboratoire-atelier permettent la plupart des recherches concernant les questions que posent l'océanographie et la biologie marine.

Les dix-huit océanographes que peuvent recevoir les locaux d'habitation ont la possibilité de poursuivre à l'aise, dans ces laboratoires, leurs travaux, en équipe ou isolément.

1 - La chambre des cartes, à la passerelle supérieure, est un vaste local de 30 m² où se font les observations de topographie sous-marine et de détection. La recherche et la navigation s'y poursuivent simultanément; en effet, il existe deux tables-placards à cartes, l'une de 4 m s'appuie contre la cloison de la timonerie et l'autre de 7 m à l'opposé contre la cloison arrière.

Dans cette pièce se trouvent : un sondeur hydrographique Kelvin Hugues MS 26 K, d'une portée de 9.000 m, un asdic de pêche Atlas Werke Periphon, un sondeur SCAM 419, un sondeur Sadir-Carpentier S avec loupe à poisson. (Le sondeur de la timonerie arrière est un Atlas Werke Tiefseelot, de portée 5000 m.)

2 - Le laboratoire d'hydrologie-sédimentologie, de 18 m², au pont supérieur, s'allonge à bâbord et débouche vers l'arrière à côté d'un des treuils d'hydrologie. Là sont rangés les thermomètres et les bouteilles à renversement. On y fait les lectures de température, les prélèvements d'échantillons d'eau de mer ; on y apporte les sédiments ramassés par dragage ou carottage. Il possède une annexe de 4 m² à tribord.

3 - Deux laboratoires de chimie (25 m²) et un laboratoire de biologie (21 m²), à bâbord au pont principal, se succèdent à partir de l'avant.

Ils sont installés de façon semblable :

des paillasses (tables de travail) couvertes de céramique blanche et sur chacune deux prises de courant électrique, une prise de gaz propane et une prise de vide ;

des éviers (deux par laboratoire en chimie, trois dans celui de biologie) avec arrivées d'eau douce, chaude et froide, d'eau de mer et de vapeur ;

de nombreux placards et armoires avec des rayonnages.

Un déminéralisateur fournit l'eau distillée.

Le premier laboratoire de chimie comporte une hotte pour l'emploi de fours à calcination et d'étuves.

Dans le laboratoire de biologie se feront les travaux minutieux notamment ceux qui nécessitent des instruments d'optique.

4 - La "salle de tri du poisson" fait suite à ces laboratoires, mais elle a la largeur du pont principal (8,5 m) et une superficie totale de 70 m².

On y remarque notamment :

le parc compartimenté où le poisson est déversé ;

les hiloires de deux viviers de 10 et 15 m³ (celui de tribord, possède un sas communiquant avec la mer pour relâcher les poissons marqués) ;

deux paillasses de 3,20 et 1,8 m et une table à autopsie de 2,4 en luciflex avec une gouttière médiane ;

un système d'évacuation permettant de refouler jusqu'à 100 kg de déchets à la mer, même par gros temps ;

trois éviers, des placards, des bouches d'eau de mer pour le nettoyage.

5 - Un laboratoire-atelier de 40 m², toujours au pont principal, à tribord, communique par une large entrée avec la salle de tri. Dans un local attenant, fonctionne une chaudière à vapeur parfaitement automatique. Le plancher du laboratoire, renforcé, permet la mise en place de machines à transformer le poisson pour l'obtention de produits semi-finis ou définitifs.

Une chambre noire pour les travaux photographiques et une salle pour les mesures de précision complètent cet ensemble de laboratoires.

Annexes de la "Thalassa".

Certains travaux et observations ne peuvent être faits directement depuis la "Thalassa"; les moyens de les accomplir ont été prévus.

1 - Une vedette de pêche longue de 9 m, propulsée par un moteur Diesel CLM de 45 CV est équipée d'un sondeur Elac détectant jusqu'à 240 m et d'un appareil de radiophonie. Dotée d'un guindeau vertical et d'un rouleau, elle permet de caler un filet tournant. Ainsi, cette annexe est faite pour étudier par faible profondeur, près de la côte, la détection des bancs de poissons et leur pêche.

2 - Une tourelle "Galeazzi" : logée dans les fonds du bateau, elle est amenée sur le pont à travers un puits à ses dimensions et manoeuvrée à l'aide du mât de charge bâbord. Elle est utilisée pour l'exploration sous-marine jusqu'à 600 m; un dispositif photographique permet des prises de vues à la cadence de vingt à la minute.

Ainsi conçue, la "Thalassa" se présente comme un navire solide, de bonne puissance et très bien aménagé.

Ses installations offrent, à une mission pouvant comprendre jusqu'à dix-huit personnes la possibilité de poursuivre tous les travaux scientifiques et techniques concernant l'étude des mers et de leur biologie, celle des engins et méthodes, et des produits de la pêche.

Son dispositif de chalutage, nouveau pour un navire français de sa catégorie, son équipement frigorifique et son atelier de transformation du poisson en font un chalutier expérimental de fort tonnage qui peut, dès à présent, servir la grande pêche lointaine et la pêche hauturière.

I.S.T.P.M.

Science & Pêche
N° 90 - 1961

Le Directeur
FURNESTIN

La reproduction totale ou partielle du *Bulletin d'Information* (Science & Pêche) est autorisée sous réserve expresse d'en indiquer l'origine.

Imp. **SAMACETA**

Prix 0,50 NF